

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN**

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work – Fatherland

**MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT**

**CEREMONIE DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD
ENTRE LE MINH DU ET SETEC ENERGIE
ENVIRONNEMENT / SETEC CAMEROUN ET LANCEMENT
DU "PROJET D'ETUDE TERRITORIALE ET DE
FAISABILITE DES INFRASTRUCTURES DE TRI DES
DECHETS DANS LES VILLES SECONDAIRES DU
CAMEROUN"**

ALLOCUTION

De Madame COURTES née KETCHA Célestine
Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain

IMMEUBLE MINISTERIEL N°1, MARDI 31 MAI 2022 A 10 HEURES

Monsieur le représentant de l'Ambassadeur de France au Cameroun,

Monsieur le représentant du Ministre de la Décentralisation et Développement Local,

Monsieur le Directeur Général du FEICOM,

Messieurs les Maires des Villes,

Messieurs les Maires des Communes,

Madame la Directrice Générale Adjointe de SETEC Energie Environnement,

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de présider ce jour, la cérémonie de signature du protocole d'accord entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et le Partenaire SETEC Energie Environnement pour la réalisation d'une étude territoriale et de faisabilité des structures de tri des déchets dans les villes secondaires du Cameroun et de procéder au lancement officiel desdites études.

Votre présence ici, témoigne de l'importance que nous attachons tous à trouver des solutions à la problématique de la gestion des déchets dans nos villes.

Mesdames et Messieurs,

Comme nous le savons tous, la gestion des déchets est, en sus d'être un défi environnemental et de santé publique, un enjeu majeur pour le développement économique durable du Cameroun. Depuis le milieu des années 2000, le Cameroun s'est saisi à bras le corps de ce sujet, adoptant notamment à cette époque la première Stratégie Nationale de Gestion des Déchets pour la période 2007 – 2015. Par la suite, d'autres actions ont été engagées pour résoudre la problématique de l'assainissement des déchets

solides dans nos différentes villes, notamment (i) la subvention des prestations de propreté dans les grandes villes, (ii) l'instauration d'un droit d'accise spécial destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures au bénéfice des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), (iii) l'organisation des campagnes d'hygiène et de salubrité sous forme de concours dénommé « Villes propres » pour ne citer que cela.

En dépit de tous ces efforts, les progrès dans le domaine de la gestion des déchets restent insuffisants, notamment en termes de déploiement des infrastructures essentielles, nécessaires à leur bonne gestion et plus spécifiquement d'installations de tri et de valorisation.

S'il est vrai que les villes principales rencontrent plus de difficultés dans l'exercice de compétence transférée en matière d'hygiène et de salubrité, il n'en demeure pas moins que les villes secondaires, dont le taux d'urbanisation et la croissance démographique sont non-négligeables, subissent les impacts environnementaux, socio-économiques et sanitaires de la gestion inappropriée des déchets et son cortège de désagréments.

Néanmoins, la Commune de Dschang s'est dotée courant 2021 d'un centre de tri modulaire de type VAL'BOX mis en place par la société Ar-Val afin d'industrialiser le secteur du tri et booster le développement des formes de valorisation des déchets.

Ce type de solution apparaît comme pertinent pour la gestion des déchets dans les villes moyennes du pays. Néanmoins son déploiement à l'échelle nationale fait aujourd'hui face au manque de capacité des communes à réaliser les études technico-économiques nécessaires à l'établissement des dossiers de demande de financement en vue de la réalisation des infrastructures.

C'est dans ce contexte que nous sommes entrés en relation avec **Setec Energie Environnement** qui a démontré son intérêt pour nous accompagner dans la résolution de ce problème. En sus de son expertise reconnue dans le secteur des déchets et de son expérience en Afrique, Setec Energie Environnement était membre du club d'entreprises établi par la société Ar-Val et dispose d'une présence locale qui en font pour nous un interlocuteur idéal. Par ailleurs, la proposition technique de Setec de réaliser une étude à l'échelle nationale permettant de quantifier, localiser et dimensionner les besoins en infrastructures des villes moyennes ainsi que d'en définir les paramètres technico-économiques nous a ainsi semblé particulièrement pertinente.

Ce projet s'inscrit en droite ligne avec la SND 30 qui place l'assainissement parmi les priorités pour le développement de notre pays. Il constitue également un appui supplémentaire aux CTD dans l'exercice des compétences à eux transférées, contribuant à la décentralisation effective prônée par **Son Excellence, Monsieur Paul BIYA**.

Mesdames et Messieurs,

Grâce à cette nouvelle collaboration, la Direction Générale du Trésor du Ministère de l'Economie et des Finances de la République Française a mobilisé à travers le Partenaire SETEC un financement **582 740 euros soit 382 277 440 (Trois cent quatre-vingt-deux millions deux cent soixante-dix-sept mille quatre cent quarante) FCFA**, pour la réalisation d'une étude territoriale et de faisabilité des infrastructures de tri des déchets dans **vingt-sept (27) villes secondaires** du Cameroun, à l'instar de **Kousseri, Mokolo, Loum, Kumba, Nkongsamba, Mbouda, Foumban, Guider, Foubot, Bafang, Yagoua, Mbalmayo, Meiganga, Bali, Bafia, Wum, Bangangté, Tiko, Mora,**

Sangmelima, Kumbo, Mbanga, Obala, Nanga-Eboko, Soa, Kye-Ossi et Bonalea.

Une telle étude constituerait donc un accélérateur de développement durable nous permettant soit de financer un programme national de déploiement d'infrastructures, soit aux municipalités de disposer de ressources nécessaires au dépôt d'un dossier solide de financement des dites infrastructures.

La réalisation de ladite étude contribuerait au développement des solutions de tri adaptés aux besoins du Cameroun et avancerait notre agenda en termes de gestion des déchets pour l'atteinte des ODD en particulier:

- **l'ODD 3** pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, ce qui passe par la réduction des populations à l'exposition aux maladies liées à l'insalubrité et transmises par les insectes ;
- **l'ODD 12** pour l'instauration d'une gestion rationnelle des déchets afin de réduire leur déversement dans l'air, l'eau et le sol ainsi que la réduction considérable d'ici à 2030, de la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

Je ne saurai terminer mon propos sans remercier notre partenaire SETEC ENERGIE et la Direction Générale du Trésor du Ministère de l'Economie et des Finances de la République Française, pour leur accompagnement dans l'atteinte de nos objectifs visant à l'amélioration du cadre de vie des populations à travers un environnement sain.

Vive le Cameroun et son Illustre Chef, le Président Paul BIYA.

Je vous remercie de votre attention.